

Être titulaire d'un Baccalauréat ou d'un titre de niveau 4 inscrit au RNCP Jusqu'à 26 ans en contrat d'Alternance; plus de 26 ans sous condition



# **MODALITÉS DE RECRUTEMENT**

Diplômes, bulletins et relevés de notes des deux dernières années, CV Dossier de candidature, entretien individuel de sélection et positionnement L'admission est définitive à la signature du contrat d'alternance

## **FORMATION**



#### Durée:

2 ans sous contrat d'Alternance - Apprentissage/Professionnalisation

#### Rythme d'alternance:

3 jours en entreprise et 2 jours en formation par semaine

#### Modalités d'évaluation:

Évaluations écrites et orales ponctuelles (Conseil de classe) Examens blancs écrits et oraux

#### Coût de formation:

Pour l'apprenant :

Formation prise en charge par l'OPCO de l'entreprise d'accueil à hauteur de NPEC fixé Pas de frais d'inscription Rémunération au % du SMIC

#### Pour l'employeur :

Financement de la formation par l'OPCO \*, rémunération du salarié (% du SMIC).\* (Opérateur de compétences)



## **AVANTAGES DE L'ALTERNANCE**

Préparer un diplôme BAC+2 reconnu, en étant salarié Développer son expérience avec une rémunération Poursuivre ses études Avoir l'opportunité de continuer, sous contrat, dans la même entreprise

## LES + DE L'ÉCOLE



Recherche d'entreprise Accompagnement individualisé : entretien, suivi en entreprise Pas de frais de scolarité et d'inscription. Ateliers coaching et phoning gratuits



#### POURSUITE D'ÉTUDES

Bachelors, Licences



# **BTS COMMUNICATION**

Ce BTS vise à enseigner les compétences nécessaires pour concevoir, mettre en œuvre et suivre des actions de communication, tant internes qu'externes, au sein d'agences spécialisées en communication, d'entreprises, de collectivités territoriales ou de régies publicitaires.

## **OBJECTIFS**

- Gérer et mettre en œuvre des projets de communication.
- Comprendre les spécificités culturelles, organisationnelles, sémantiques, juridiques et commerciales du domaine de la communication.
- Développer des compétences professionnelles essentielles.

## MÉTIERS CIBLÉS

- Assistant de communication,
- Acheteur d'espaces publicitaires,
- Chef de produit web,
- Chargé d'études,
- Chargé de communication,
- Rédacteur,
- Assistant du responsable marketing...

#### LIEUX D'EXERCICE

- TPE
- PME-PMI
- Agence de communication/ Médias
- Régies publicitaires
- Collectivités territoriales

# PRÉ-REQUIS

- Être titulaire d'un Baccalauréat ou d'un titre de niveau 4 inscrit au RNCP
- Jusqu'à 26 ans en contrat d'Alternance ; plus de 26 ans sous condition

# Programme (Référentiel de l'Education Nationale)

## Enseignement général

- Culture générale et expression,
- Langue vivante étrangère 1 Anglais
- Culture économique, juridique et managériale

#### Enseignement professionnel

- Relations Commerciales
- Activités de Communication
- Projet et Pratiques de la Communication

## DURÉE ET RYTHME Formation en alternance (Apprentissage & Professionnalisation)

- 3 jours par semaine en entreprise
- 2 jours par semaine à l'école



#### **REGLEMENT D'EXAMEN**

## **EXAMEN**

EPREUVES À L'EXAMEN	COEFF	DURÉE	FORME
E1 : Cultures de la communication E2 : Langue vivante étrangère I : E21 : Compréhension de l'écrit et expression écrite E2 : Langue vivante étrangère I : E22 : Production orale en continu et en interaction E3 : Culture économique, juridique et managériale	3 1,5 1,5 3	4 h 2h 20 mn 4h	Ecrit Ecrit Oral Ecrit
E4 : Epreuve professionnelle : Contribution à l'élaboration et au pilotage de la stratégie de communication E5 : Epreuve professionnelle : Conception et mise	5 4	4h 40 mn	Ecrit Oral
en œuvre de solutions de communication E6 : Accompagnement du développement de solutions media et digitales innovantes	3	3h	Ecrit
Epreuves facultatives			
EF1*: Langue Vivante Etrangère II Entrepreneuriat*	Bonus	15 mn 20 mn	Oral Oral

LES ESSENTIELS DU CONTRAT

## L'ALTERNANT

Double statut:

• Étudiant(e) & Salarié(e)

Candidat(e) hors UE

• Avoir une autorisation préfectorale pour exercer une activité salariée

\* Pour l'épreuve facultative, seuls comptent les points au-dessus de la moyenne.

#### LE CONTRAT

Période probatoire:

45 jours en entreprise

Durée quotidienne de travail - ne pas excéder

• Mineur(e):8h - Majeur(e):10h

Congés

• 5 semaines par an

Les congés sont à prendre sur le temps en entreprise.

Repos hebdomadaire

Selon la convention collective de l'entreprise

Temps de formation + Temps en entreprise = temps de travail hebdomadaire

# LA RÉMUNÉRATION

AGES	1ÈRE ANNÉE	2ÈME ANNÉE	
Moins de 18 ans	27%	39%	
De 18 ans à 20 ans	43%	51%	
De 21 ans à 26 ans	53%	61%	

Diplôme d'État de Niveau 5 délivré par le MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE, inscrit au RNCP N°37198, code NSF 320, Date de publication de la fiche 09-01-2023.